



## 2ème trimestre 2022 : illustration de notre actionnariat actif

Publié

1 Août 2022

Longueur

🕒 5 minute(s) de lecture

12

Engagements tenus

97%

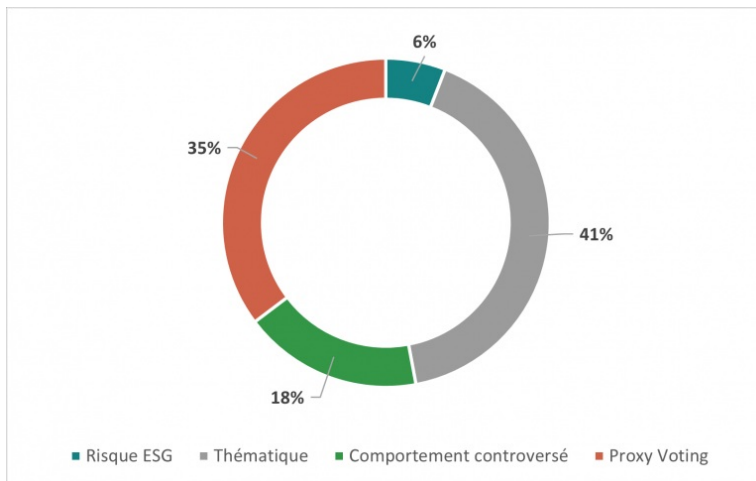
Assemblées votées

59%

Des assemblées auxquelles Carmignac a participé présentent au moins un vote contre

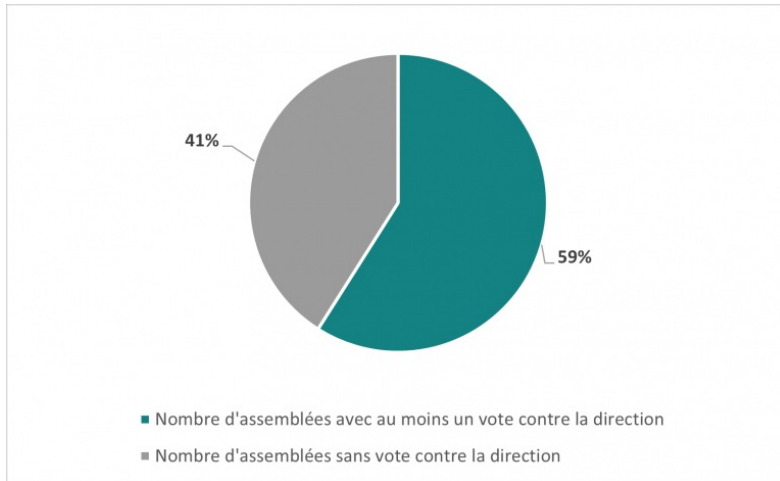
Carmignac a tenu **12** engagements au cours du deuxième trimestre 2022 :

### Activité d'engagement au T2 2022



Au deuxième trimestre 2022, Carmignac a voté au moins une fois contre la direction des sociétés investies lors de **59%** des assemblées votées :

#### Assemblées présentant des votes pour/contre la direction



## Arcos Dorados



**Secteur:** Consommation discrétionnaire

**Région:** Amérique du Sud

Arcos Dorados est le plus grand franchisé indépendant de McDonald's, opérant en Amérique latine et dans les Caraïbes. La société est détenue dans plusieurs de nos portefeuilles au sein de Carmignac<sup>1</sup>.

**Objectif d'engagement**

## Objectif d'engagement

En ligne avec notre [Politique d'intégration ESG<sup>2</sup>](#), nous ne nous appuyons pas uniquement sur l'évaluation des notations ESG externes pour nos décisions d'investissement, mais nous élaborons également notre propre opinion interne sur le profil ESG des entreprises dans lesquelles nous investissons en utilisant notre propre système de recherche ESG, START.

La notation ESG de cette société par l'agence externe MSCI que nous utilisons pour nourrir nos décisions d'investissement était faible. Conformément à notre politique d'intégration ESG et dans le cadre de notre processus d'évaluation interne du profil et de la performance ESG des entreprises dans lesquelles nous investissons, l'équipe d'investissement responsable et l'équipe d'investissement obligataire ont travaillé en collaboration pour définir un plan d'engagement avec l'entreprise visant à lui signaler les problèmes identifiés (détails ci-dessous) et à définir nos attentes concernant ces problèmes.

### **Méthode d'engagement**

En mai, nous avons organisé une vidéoconférence avec l'équipe relations investisseurs et le responsable des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de la société.

### **Synthèse de l'engagement**

Notre engagement s'est concentré sur les sujets suivants :

- Risques liés à une relation de franchise avec McDonald's
- Risques liés à l'incidence élevée des arrêts de travail et des grèves en Amérique latine
- Efforts pour répondre aux besoins diététiques
- Indépendance du conseil d'administration
- Transparence de la rémunération des dirigeants
- Planification de la succession du président exécutif et de l'actionnaire majoritaire.

### **Résultat et prochaines étapes**

Suite à notre dialogue avec la société, nous constatons que la gouvernance représente un risque élevé en raison de sa structure à double classe d'actions, des pressions exercées par le modèle de franchisé, de l'influence et des transactions du président exécutif et de l'actionnaire majoritaire.

L'entreprise a mis l'accent sur les piliers Environnemental et Social pour se différencier. Concernant la gouvernance des questions environnementales et sociales, nous avons notamment relevé les points suivants :

- Ils ont mis en place une équipe de développement durable, composée de sept personnes, qui rapporte au président exécutif et à l'actionnaire majoritaire.
- Ils suivent les normes GRI / SASB pour leurs reportings ESG, contrôlés par une tierce partie.

En termes de performance environnementale, la société a récemment émis une obligation durable basée sur les indicateurs clés de performance des émissions de carbone, y compris le champ d'application 3.

Sur le plan social, l'entreprise est le premier employeur de jeunes âgés de 16 à 24 ans dans la région. Elle organise des visites de ses cuisines ouvertes au public afin de voir la préparation des repas et ainsi changer les préjugés sur la qualité de la nourriture (ces visites n'existent pas dans les autres franchises McDonald's). Il était particulièrement intéressant de comprendre le modèle franchiseur/franchisé de McDonald's, le modèle commercial et les risques ESG associés.

Cet échange a permis à notre analyste ESG d'évaluer le profil ESG de l'entreprise dans notre outil d'évaluation ESG propriétaire, START<sup>3</sup>. Nous avons ajusté notre note START à la suite de notre échange avec la société, en améliorant les piliers environnementaux et sociaux à une note "B", tout en rétrogradant le pilier de la gouvernance à un "D". Ces hausses et baisses simultanées d'un cran chacune n'ont pas entraîné de changement dans la note globale START de l'entreprise, qui est restée à C et qui peut donc être investie. Nous continuerons à surveiller les pratiques de l'entreprise et à nous engager avec elle sur les risques ESG identifiés ci-dessus.

## Amazon



**Secteur:** Consommation discrétionnaire

**Région:** Amérique du Nord

La société est détenue dans plusieurs de nos portefeuilles actions au sein de Carmigna<sup>4</sup>.

### Objectif d'engagement

Suite à notre engagement avec la société en mars 2021, et étant donné que la société continue de faire l'objet d'un examen approfondi concernant la gestion des externalités environnementales et sociales de ses activités, nous avons engagé un dialogue avec Amazon.

### Méthode d'engagement



En avril 2022, nous avons tenu une réunion avec les représentants des relations investisseurs de la société en personne.

### **Synthèse de l'engagement**

Notre engagement s'est concentré sur les sujets suivants :

Le rôle du fondateur de l'entreprise au sein de l'entreprise

La structure de gouvernance en place pour la gestion des questions environnementales, sociales et éthiques.

Les pratiques de travail de l'entreprise et ses relations avec les syndicats

Leur approche des questions fiscales

Leur performance environnementale : nous avons demandé plus de transparence sur les informations relatives à l'économie circulaire de l'entreprise, notamment sur la manière dont elle traite les retours clients, l'empreinte carbone de ces retours et les initiatives de l'entreprise en matière de dons.

### **Résultat et prochaines étapes**

Parmi les sujets sur lesquels nous nous sommes engagés (détaillés ci-dessus), nous avons fait savoir à la société qu'elle devait améliorer la transparence globale sur les diverses initiatives environnementales et sociales qu'elle entreprend pour améliorer ses pratiques et son image. Conformément à ce retour d'information, nous avons ensuite voté "pour" un certain nombre de résolutions d'actionnaires lors de l'AGA de la société qui s'est tenue le 25 mai 2022. Il s'agit notamment des résolutions suivantes qui, selon nous, contribueraient à aider l'entreprise à avoir une meilleure idée de ses propres pratiques et à accroître la transparence vis-à-vis des parties prenantes :

Résolution 6 - rapport d'un tiers de la Commission évaluant la diligence raisonnable de l'entreprise en matière de droits de l'homme

Résolution 13 - rapport sur la protection des droits à la liberté d'association et à la négociation collective

Résolution 16 - commande d'un audit tiers sur les conditions de travail

Notre soutien à ces résolutions vise également à signaler à la société l'importance de ces questions pour Carmignac en tant qu'investisseur et à l'encourager à prendre des mesures supplémentaires. Aucune des 7 résolutions que nous avons soutenues<sup>5</sup> n'a obtenu une approbation suffisante des actionnaires pour être adoptée. Après consultation avec l'analyste financier, cet engagement n'a pas déclenché de changement dans notre notation START propriétaire. Cependant, nous continuons à surveiller et à nous engager sur les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de la société.



Pour en savoir plus sur notre politique d'investissement responsable, veuillez consulter notre section Investissement responsable :

## Investissement Responsable

<sup>1</sup>À la date de l'engagement rapporté ci-dessous (mai 2022) et à la date de publication de cette étude de cas (août 2022)

<sup>2</sup>[https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP\\_INT\\_en.pdf](https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP_INT_en.pdf)

<sup>3</sup>Le système propriétaire ESG START combine et agrège les indicateurs ESG des fournisseurs de données leaders du marché. Compte tenu du manque de standardisation et de reporting de certains indicateurs ESG par les sociétés publiques, tous les indicateurs pertinents ne peuvent être pris en compte. START est un système centralisé qui permet à Carmignac d'exprimer son analyse et sa vision de chaque société, indépendamment des données externes agrégées si elles sont incomplètes. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet.

<sup>4</sup>À la date de l'engagement rapporté ci-dessous (mai 2022) et à la date de publication de cette étude de cas (août 2022).

<sup>5</sup>Nous avons voté "pour" les résolutions suivantes :

- Résolution 6 - Rapport d'une tierce partie de la Commission évaluant le processus de due diligence de l'entreprise en matière de droits de l'homme
- Résolution 8 - Rapport sur les efforts déployés pour réduire l'utilisation de plastique
- Résolution 12 - Publication d'un rapport sur la transparence fiscale
- Résolution 13 - Rapport sur la protection des droits à la liberté d'association et à la négociation collective
- Résolution 16 - Commande d'un audit tiers sur les conditions de travail
- Résolution 17 - Rapport sur l'écart de rémunération médian entre les sexes et les origines
- Résolution 19 - Commande d'une étude et d'un rapport d'un tiers sur les risques liés à l'utilisation de la re-cognition.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à notre politique d'intégration ESG : [https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP\\_INT\\_en.pdf](https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP_INT_en.pdf).

**Ceci est un document publicitaire à destination des investisseurs professionnels uniquement.** Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal, comptable ou conseil en investissement. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique. Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. " Carmignac " est une marque déposée. " Risk Managers " est un slogan associé à la marque Carmignac. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676 CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1 Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549